

Le 3 février 2026

BADGE SUR POSITION : LA DSNA ACCÉLÈRE LA SURVEILLANCE GÉNÉRALISÉE DES ICNA



Depuis plusieurs mois, alors que le trafic a battu tous les records, la DSNA s'illustre par une dérive de défiance tous azimuts à l'encontre des ICNA, multipliant les dispositifs de contrôle individuel.

Après la pointeuse biométrique (SPS) – assortie de menaces de sanctions pour forcer l'enrôlement des empreintes –, après la concrétisation annoncée du micro d'ambiance (AVRE), l'administration franchit une nouvelle étape dans sa fuite en avant : le déploiement programmé du badge sur position (SAPC).

La logique est limpide : traçage individuel sur position, collecte de données, analyse comptable. Biométrie pour pister vos entrées et sorties, micro d'ambiance pour enregistrer vos échanges et l'ensemble de l'environnement sonore, badge sur position pour vérifier chaque minute...

Voilà finalement à quoi se résume la "modernisation technique de la DSNA" vantée par le ministre.

La priorité de la DSNA n'est plus la sécurité ni la performance opérationnelle, mais une surveillance continue, minutieuse, banalisée.

UNE OPPOSITION FERME DE L'UNSA-ICNA

L'UNSA-ICNA a réaffirmé son opposition déterminée à ce dispositif et a démontré, point par point, que ce système n'apportait aucun gain de sécurité ou de performance, ni aucune amélioration opérationnelle. **Jamais un ICNA ne s'est soustrait à ses responsabilités en cas d'incident, la DSNA, elle, ne peut pas en dire autant. Le badge sur position s'inscrit uniquement dans une logique de flicage.**

Face à cette opposition argumentée, l'administration s'est réfugiée derrière son plan de déploiement « 4CHECK » déjà validé par les signataires du protocole, SNCTA - CFDT - FO, dans le cadre du package protocolaire de 2024. « Un accord historique » pour la profession disaient alors certains...



D'AUTRES ACCOMPAGNENT TACITEMENT

L'administration a confirmé que l'opposition à ce dispositif n'était par ailleurs pas partagée par toutes les organisations syndicales. Sans surprise, la communication du syndicat majoritaire est venue confirmer que, comme pour le micro d'ambiance, ses réserves ne portent que sur des détails techniques. Derrière des circonvolutions d'écriture, la réalité est simple : le principe est approuvé, le badge sur position sera accompagné.

Est-ce conforme à l'avis des ICNA ? Ont-ils donné le moindre mandat pour une telle décision ? Non.

UN CHOIX POLITIQUE, PAS UNE FATALITÉ

L'UNSA-ICNA est convaincue qu'un front syndical uni, comme il l'avait été par le passé chaque fois que l'administration a tenté de telles velléités, permettrait de mettre un terme à ces dérives de surveillance disproportionnées.

Il est temps de mesurer les conséquences de ces choix successifs, validés sans consultation des premiers concernés.

Ce sont les ICNA qui doivent fixer le cap à leurs représentants – et pas l'inverse !

Pointeuse biométrique, micro d'ambiance, badge sur position, aucune fatalité, autant de choix politiques faits sans le consentement de la profession. Aux ICNA de reprendre la barre et de fixer un nouveau cap.

ICNA, informez-vous, rejoignez-nous

Notre site : www.icna.fr | Nous contacter : unsa@icna.fr